



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Épuisement des forces de l'ordre de La Réunion

Question écrite n° 15521

Texte de la question

Mme Nadia Ramassamy attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'épuisement des forces de l'ordre de La Réunion. Violences lors de la nuit du 31 octobre 2018, manifestations et blocages des "Gilets jaunes", incendies et vols en marges du mouvement des "Gilets jaunes", déplacement de la ministre des outre-mer, surveillance et protection des centres névralgiques de l'île. Les policiers de La Réunion sont sur tous les fronts depuis des mois. Multiplication des tâches, accumulation des heures supplémentaires non rémunérées, manque d'effectif, sentiment d'insécurité chez leurs familles ; les forces de l'ordre de La Réunion, tout comme leurs collègues de métropole, sont sous pression et sous tension depuis plusieurs mois déjà. Ainsi, elle lui demande ce que le Gouvernement compte entreprendre pour répondre à la crise sociale qui mine les forces de l'ordre réunionnaises.

Texte de la réponse

Les effectifs du commandement de la gendarmerie de la Réunion (Comgend) sont renforcés au quotidien par un escadron de gendarmerie mobile (EGM). Pour faire face à la montée en puissance des violences urbaines qui se sont déroulées dès le 31 octobre 2018, à l'occasion des festivités d'Halloween puis de celles liées à la mobilisation dite des « gilets jaunes », les 19 et 20 novembre, un groupement tactique de la gendarmerie (GTG I/3 de Rennes, composé de 6 militaires) et le volume d'un EGM et demi (EGM 36/3 de Joué-les-Tours et deux pelotons de l'EGM 32/6 de Mirande) ont été projetés depuis Mayotte. En outre, le 22 novembre, un second GTG (II/7 de Strasbourg) et deux EGM ont été déployés depuis la métropole (EGM 26/1 de Maisons-Alfort et 34/7 de Troyes). Au plus fort de la crise, le Comgend de la Réunion a donc bénéficié du renfort de 2 GTG et de 4,5 EGM. Après le retour à la normale et donc dès la fin des troubles à l'ordre public les 7 et 12 décembre, l'EGM 26/1 de Maisons-Alfort puis le GTG II/7 et l'EGM 34/7 de Troyes sont rentrés en métropole. Ils ont été réengagés sur le dispositif des forces mobiles à Paris. Les deux pelotons de l'EGM 32/6 de Mirande, déployés les premiers, ont rejoint Mayotte le 23 décembre. Afin de prévenir d'éventuels troubles à l'ordre public qui auraient pu survenir à la Réunion à l'occasion des festivités de la Saint-Sylvestre, le Comgend a bénéficié, en plus de l'escadron déjà en séjour, du maintien de l'EGM 36/3 de Joué-les-Tours qui a rejoint Mayotte le 13 janvier 2019. Lors des événements qui se sont déroulés à la Réunion en novembre et décembre, les gendarmes départementaux et mobiles ont été employés à un rythme soutenu, tant en zone de gendarmerie nationale qu'en zone de police nationale, afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens. L'entraînement régulier dont ils bénéficient, la rusticité et la résilience dont ils ont fait preuve leur ont permis de mener à bien leurs missions dans des conditions de sécurité optimales pour eux mêmes et pour autrui. Ils ont bénéficié, en outre, des repos physiologiques compensateurs réglementaires dès que la situation l'a permis. Par ailleurs, le Gouvernement a décidé de reconnaître l'engagement et la disponibilité exceptionnels des forces de sécurité intérieure dans le cadre de cette crise des « Gilets Jaunes », par la mise en œuvre de mesures indemnitaires dès le 1er janvier 2019.

Données clés

Auteur : [Mme Nadia Ramassamy](#)

Circonscription : Réunion (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15521

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [25 décembre 2018](#), page 11976

Réponse publiée au JO le : [26 mars 2019](#), page 2786